

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Energiepolitik, Zwischenstaatliche Beziehungen, Direkte Steuern</b>
Akteure	<b>Vereinigtes Königreich</b>
Prozesstypen	<b>Keine Einschränkung</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
www.anneepolitique.swiss

## Beiträge von

Ackermann, Marco  
Barras, François  
Bovey, Audrey  
Burgos, Elie  
Bühlmann, Marc  
Caretto, Brigitte  
Eperon, Lionel  
Füzesséry, Alexandre  
Huguenet, François  
Hulliger, Caroline  
Käppeli, Anita  
Mach, André  
Pasquier, Emilia  
Schnyder, Sébastien  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Marco; Barras, François; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Caretti, Brigitte; Eperon, Lionel; Füzesséry, Alexandre; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Energiepolitik, Zwischenstaatliche Beziehungen, Direkte Steuern, Vereinigtes Königreich, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Grundlagen der Staatsordnung</b>	1
Institutionen und Volksrechte	1
Volksrechte	1
<b>Aussenpolitik</b>	2
Beziehungen zur EU	2
Zwischenstaatliche Beziehungen	3
Aussenwirtschaftspolitik	9
<b>Wirtschaft</b>	10
Wirtschaftspolitik	10
Strukturpolitik	10

# Abkürzungsverzeichnis

<b>EJPD</b>	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
<b>EFD</b>	Eidgenössisches Finanzdepartement
<b>VBS</b>	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
<b>UNO</b>	Organisation der Vereinten Nationen
<b>DBA</b>	Doppelbesteuerungsabkommen
<b>EFTA</b>	Europäische Freihandelsassoziation
<b>WTO</b>	Welthandelsorganisation
<b>OSZE</b>	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
<b>WAK-SR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
<b>OECD</b>	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
<b>IWF</b>	Internationaler Währungsfonds
<b>EU</b>	Europäische Union
<b>IAEO</b>	Internationale Atomenergie-Organisation
<b>EWR</b>	Europäischer Wirtschaftsraum
<b>NEAT</b>	Neue Eisenbahn-Alpentransversale
<b>LSVA</b>	Leistungsabhängige Schwerverkehrsabgabe
<b>BV</b>	Bundesverfassung
<b>WAK-NR</b>	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
<b>EDA</b>	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
<b>WBF</b>	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
<b>NATO</b>	North Atlantic Treaty Organization
<b>G20</b>	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
<b>UNHCR</b>	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
<b>EG</b>	Europäische Gemeinschaft
<b>EVD</b>	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>BEPS</b>	Base Erosion and Profit Shifting (Verminderung steuerlicher Bemessungsgrundlagen und das grenzüberschreitende Verschieben von Gewinnen durch multinationale Konzerne)
<hr/>	
<b>DFJP</b>	Département fédéral de justice et police
<b>DFE</b>	Département fédéral des finances
<b>DDPS</b>	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
<b>ONU</b>	Organisation des Nations unies
<b>CDI</b>	Convention de double imposition
<b>AELE</b>	Association européenne de libre-échange
<b>OMC</b>	Organisation mondiale du commerce
<b>OSCE</b>	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
<b>CER-CE</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
<b>OCDE</b>	Organisation de coopération et de développement économiques
<b>FMI</b>	Fonds monétaire International
<b>UE</b>	Union européenne
<b>AIEA</b>	Agence internationale de l'énergie atomique
<b>EEE</b>	l'Espace économique européen
<b>NLFA</b>	Nouvelle ligne ferroviaire à traverser les Alpes
<b>RPLP</b>	Redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations
<b>Cst</b>	Constitution fédérale
<b>CER-CN</b>	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
<b>DFAE</b>	Département fédéral des affaires étrangères
<b>DEFER</b>	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
<b>OTAN</b>	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
<b>G20</b>	Groupe des vingt
<b>HCR</b>	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
<b>CE</b>	Communauté européenne
<b>DFE</b>	Département fédéral de l'économie publique
<b>GATT</b>	General Agreement on Tariffs and Trade
<b>BEPS</b>	Base Erosion and Profit Shifting (Erosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices)



# Allgemeine Chronik

## Grundlagen der Staatsordnung

### Institutionen und Volksrechte

#### Volksrechte

MOTION  
DATUM: 14.12.2012  
MARC BÜHLMANN

Für einigen Wirbel sorgten die **Referenden gegen die Steuerabkommen mit Deutschland, Grossbritannien und Österreich**, die von der Auns, dem Bund der Steuerzahler, der Juso und der jungen SVP ergriffen wurden. Aufgrund von Termindruck musste das Abstimmungsbüchlein mit den Referenden bereits gedruckt werden, obwohl noch nicht klar war, ob die Referenden überhaupt zustande kommen würden. Erst Ende Oktober verfügte die Bundeskanzlei das Nichtzustandekommen der drei Referenden aufgrund fehlender Unterschriften. Vom 56-seitigen Bundesbüchlein waren also nur noch 18 Seiten (für die Änderung des Tierseuchengesetzes) gültig. Die Mehrkosten für den Druck betragen rund CHF 1 Mio. Für lange Diskussionen sorgte aber auch die Kritik der Referendumskomitees an einzelne Gemeinden, welche für die Beglaubigung der Unterschriften zu viel Zeit gebraucht hätten. Das Bundesgesetz über politische Rechte (Art. 62) sieht vor, dass die Unterschriften „unverzüglich“ beglaubigt und dem Komitee zurückgegeben werden müssen. Vor allem die Auns bemängelte insbesondere Gemeinden aus dem Kanton Genf, die beglaubigte Unterschriften mittels B-Post zurückgeschickt hätten, welche dann nicht fristgerecht eingereicht werden konnten. Sie kündigte eine Liste säumiger Gemeinden und gar eine Beschwerde ans Bundesgericht an. Auch der Gewerbeverband beklagte das Verhalten der Gemeinden im Rahmen seiner Unterschriftensammlung gegen das Raumplanungsgesetz. In der Folge wurden verschiedene Lösungen diskutiert. Den Gemeinden solle etwa eine Frist vorgeschrieben werden oder die Beglaubigung sei ausserhalb der Referendumsfrist von 90 Tagen anzusetzen. Eine ähnliche Diskussion wurde bereits Anfang der 1990er Jahre geführt, als das Referendum gegen die NEAT nur sehr knapp zustande gekommen war. Die Staatspolitische Kommission reichte in der Folge eine Kommissionsmotion ein, die getrennte Fristen für das Sammeln und Beglaubigen der Unterschriften verlangt. Noch in der Wintersession nahm die grosse Kammer das Begehren an. Im Ständerat stand das Geschäft 2012 noch aus. Ebenfalls noch nicht behandelt war eine Motion Stamm (svp, AG) (12.4260), die die Verantwortung für die Beglaubigung nach der Frist für die Unterschriftensammlung an die Bundeskanzlei übertragen will.<sup>1</sup>

MOTION  
DATUM: 07.10.2013  
MARC BÜHLMANN

Die aufgrund der Probleme bei der Unterschriftensammlung für die Referenden gegen die Doppelbesteuerungsabkommen mit Deutschland, Österreich und Grossbritannien eingereichte und noch 2012 von der grossen Kammer gutgeheissene Motion der Staatspolitischen Kommission des Nationalrats wurde im Berichtjahr im Ständerat behandelt. Inhalt der Motion war die Forderung nach **getrennten Fristen für das Sammeln und die Beglaubigung der Unterschriften**. Besagte Referenden waren knapp nicht zustande gekommen, wofür die Referendaren – allen voran die Auns – das schleppende Beglaubigungsverfahren in den Gemeinden verantwortlich gemacht hatten. In der Zwischenzeit hatte das Bundesgericht die Beschwerde der Auns allerdings abgewiesen. Die nachgereichten bescheinigten Unterschriften waren nicht fristgerecht eingereicht und deshalb als ungültig betrachtet worden. Das Gericht bekräftigte damit Artikel 141 BV, wonach bescheinigte Unterschriften bis spätestens am letzten Tag der 100-tägigen Frist bei der Bundeskanzlei eintreffen müssen. Bundeskanzlerin Casanova wies die Ständeräte darauf hin, dass die Probleme häufig bei der mangelnden Organisation der Referendumskomitees selber liegen, welche die Unterschriften den Gemeinden zu spät oder gesammelt statt gestaffelt zur Beglaubigung überreichen. Auch weil der Bundesrat in seiner Antwort auf die Motion darauf hinwies, dass er eine Teilrevision der politischen Rechte zu diesem Anliegen vorbereite, lehnte die kleine Kammer die Motion mit 32 zu 1 Stimme bei 4 Enthaltungen ab. Eine Motion Stamm (svp, AG) (12.4260), die in eine ähnliche Stossrichtung zielte, wurde in der Folge auch im Nationalrat mit 127 zu 66 Stimmen abgelehnt. Die SVP wurde in diesem Begehren einzig von der geschlossenen grünen Fraktion unterstützt. In der Vernehmlassung, in welche die besagte Revision der politischen Rechte im März geschickt wurde, stiess die Idee einer gestaffelten Frist auf eher negative Reaktionen.<sup>2</sup>

# Aussenpolitik

## Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 14.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Après quatre années, **les négociations sectorielles avec l'UE ont trouvé leur conclusion au niveau politique** au mois de décembre à Vienne. La volonté de l'Angleterre, puis surtout de l'Autriche, d'aboutir à un compromis avant la fin de leur période de présidence de l'Union a constitué un élément important de cet aboutissement. En début d'année, le domaine des transports a été le principal **objet de litige**, rapport au coût estimé trop élevé par l'UE de la taxe poids lourds. Les ministres des Affaires étrangères des Quinze ont également exigé plus de souplesse de la part de la Suisse dans les dossiers de la libre circulation des personnes (statut des saisonniers), de l'agriculture (plus grande ouverture aux produits de l'UE) et des allocations chômage. Un coup de frein important a été enregistré au mois de mars avec le **veto de l'Allemagne** sur le compromis des transports. Le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et le commissaire européen Neil Kinnock s'étaient pourtant mis d'accord à Kloten (ZH) à la fin du mois de janvier. Mais l'Allemagne a complètement contesté les bases du calcul du montant de la taxe poids lourds. Suite à ce blocage, les ministres des affaires étrangères de l'UE n'ont pas traité à la fin d'avril le point des bilatérales avec la Suisse, comme il était initialement prévu. Malgré ceci, les négociateurs suisses et européens sont parvenus en juin à un accord sur la libre circulation des personnes et sur l'agriculture. Concernant le premier point, la Suisse a surtout accepté de revoir sa position sur l'attribution des prestations de l'assurance chômage pour les travailleurs étrangers de courte durée. Ce faisant, elle a vaincu les principales réticences de l'Espagne et du Portugal. Sur le second point, elle a accepté la libéralisation du marché du fromage.

Deux semaines plus tard, les principales divergences ont été éliminées et ont ouvert la voie à une **première conclusion générale**. Celle-ci restait toutefois conditionnée à l'acceptation du compromis de Kloten par les Quinze et à la résolution de problèmes institutionnels ou techniques comme celui de l'appellation «Champagne» (revendiquée par la France et les vigneronns d'un petit village vaudois) ou de la viande séchée des Grisons (conflit sur la question des règles d'origine). Dans cette optique, l'acceptation par le peuple de la redevance poids lourds liée aux prestations (RPLP) et du financement des transversales alpines (NLFA) ont fourni des arguments de poids à cette conclusion politique. De plus, l'arrivée au pouvoir de la gauche en Allemagne a fait tomber le veto qui bloquait le dossier des transports, lui apportant même un soutien conséquent. La Suisse a toutefois dû faire encore quelques concessions pour que soit définitivement clos le chapitre des transports.

Après la conclusion de ce point qui était de loin le plus sensible, une véritable course contre la montre s'est engagée afin de conclure les bilatérales avant la fin de l'année. L'Autriche, présidente de l'UE pour le deuxième semestre 1998, s'est montrée particulièrement déterminée à ce sujet. Une opposition tactique de la France sur le transport aérien a toutefois failli renvoyer la conclusion à 1999. Multipliant les réunions ministérielles et diplomatiques, les partenaires ont toutefois réussi à s'entendre à l'occasion du sommet européen de Vienne. La Suisse a encore concédé certains points marginaux dans la libre circulation des personnes. Par exemple, les ressortissants de l'UE déjà occupés en territoire helvétique ne seront pas concernés par les diverses restrictions et le calcul des contingents. La période transitoire de deux ans assurant une priorité aux travailleurs domiciliés dans le pays a toutefois pu être maintenue. Berne a par contre lâché du lest dans l'agriculture. L'ouverture aux produits communautaires (notamment fraises, tomates, vins doux) a été augmentée d'une valeur commerciale de quelques 100 millions de francs. L'interdiction pour les vigneronns de **Champagne** (VD) d'utiliser ce nom a également été entérinée. Concernant la viande séchée des Grisons fabriquée avec de la viande argentine, les concessions ont été liées à la **levée de l'embargo** de certains pays de l'UE (suite à la maladie de la vache folle) sur l'importation de viande bovine suisse. En contrepartie, la Suisse a entre autres pu obtenir les 5e et 7e libertés dans le transport aérien. Malgré un dernier baroud d'honneur du Portugal, les négociations ont été définitivement conclues au niveau politique au soir du 11 décembre. Il faut rappeler que la clause «guillotine», exigée par l'UE, suppose que les sept dossiers constituent un paquet et ne pourront être traités séparément. Le Conseil fédéral a d'ailleurs communiqué qu'ils seront présentés comme tels dans l'arrêté fédéral y relatif. Des mesures d'accompagnement, concernant notamment le dumping salarial, feront partie d'un paquet distinct. Au lendemain de l'accord, les Démocrates suisses et la Lega ont annoncé le **lancement d'un référendum** contre les bilatérales.<sup>3</sup>

## Zwischenstaatliche Beziehungen

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 20.09.1990  
BRIGITTE CARETTI

La fin du mois de septembre fut marquée par la visite d'Etat du **premier ministre britannique, Margaret Thatcher**. Après des conversations avec le Conseil fédéral presque in corpore, au cours desquelles furent évoquées la nouvelle architecture politique européenne, la CE et la crise du Golfe, elle rencontra des représentants de l'économie privée. Auparavant, les conseillers fédéraux R. Felber, en février, et J.-P. Delamuraz, en octobre, s'étaient rendus à Londres afin de s'entretenir – avec le premier ministre et d'autres membres de son cabinet – des positions respectives de la Suisse et de l'AELE dans le processus d'intégration européenne.<sup>4</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 30.12.1991  
ANDRÉ MACH

L'année 1991 a été marquée par de nombreux **entretiens bilatéraux** entre le gouvernement suisse et celui de différents **pays européens** sur la question du **traité de l'EEE** et de l'accord sur le **transit alpin**. Ce type d'échanges a permis aux autorités helvétiques de mieux faire comprendre la position de la Suisse sur de tels sujets. Ainsi, le chef du DFEP et le secrétaire d'Etat aux affaires économiques extérieures ont eu des contacts avec tous les inter-locuteurs des pays de l'AELE, des représentants des pays qui s'apprétaient à assumer la présidence de la CE (Pays-Bas et Portugal) et avec des membres du gouvernement des principaux pays de la CE.<sup>5</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 22.01.1992  
ANDRÉ MACH

**Le ministre britannique des transports, Malcolm Rifkind, et A. Ogi** ont procédé à un échange de vues sur les problèmes liés aux **tunnels ferroviaires**, à la privatisation des chemins de fer et à la modernisation du **rail et des transports aériens**.<sup>6</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 29.04.1992  
ANDRÉ MACH

Peu avant que l'Angleterre n'assume la présidence du Conseil des ministres de la CE, **le chef du DFJP s'est rendu à Londres pour s'entretenir avec le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères** sur le processus de ratification du traité de l'EEE; il a également eu une entrevue avec le ministre de l'intérieur, Kenneth Baker, au sujet du problème des réfugiés. Quelques semaines plus tard, Le premier ministre John Major, ainsi que plusieurs de ses ministres, ont reçu J.P. Delamuraz pour discuter de la candidature de la Suisse pour adhérer à la CE.<sup>7</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 17.11.1992  
ANDRÉ MACH

Moins d'un mois avant la votation sur le traité de l'EEE, **R. Felber a été reçu dans la capitale française par le président François Mitterrand** pour s'entretenir sur le thème de la politique d'**intégration européenne** de la Suisse. Quelques jours après cette entrevue, le chef du DFAE s'est rendu en Angleterre pour rencontrer son homologue britannique, Douglas Hurd.<sup>8</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 06.04.1993  
ALEXANDRE FÜZEŠŠÉRY

Lors d'une visite en Suisse, le premier ministre anglais, **John Major**, s'est entretenu avec une délégation du Conseil fédéral sur la position de la Confédération après le rejet du traité de l'EEE, sur la situation en ex-Yougoslavie ainsi que sur les négociations du GATT.<sup>9</sup>

**VERORDNUNG / EINFACHER  
BUNDESBESCHLUSS**  
DATUM: 21.09.1994  
LIONEL EPERON

Les Chambres fédérales ont approuvé les **conventions de double imposition** avec la Roumanie (93.092), le Mexique (93.087), l'Inde (94.087) et la Tunisie (94.043), ainsi que celle en matière d'**impôts sur les successions** avec la Grande-Bretagne (94.023). Elles ont également adopté la modification des conventions de double imposition avec l'Autriche (94.014) et la Grande-Bretagne (94.016).<sup>10</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 23.10.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Flavio Cotti a aussi effectué une visite de trois jours en **Afrique du Sud**, qui est notamment le principal marché pour la Suisse sur le continent africain. Il y a rencontré le président Nelson Mandela et a confirmé la volonté de la Confédération d'intensifier ses relations avec l'Etat sud-africain, tout comme de collaborer plus étroitement avec lui sur la scène internationale. A travers un programme spécial pour la promotion de la démocratie qui court depuis 1994, la Suisse va continuer à soutenir les élections libres dans ce pays. Flavio Cotti s'est aussi entretenu avec l'archevêque Desmond Tutu du problème des droits de l'homme. Lors d'une visite privée à Londres, le Président de la



Confédération a également rencontré le premier ministre britannique Tony Blair et la reine Elisabeth.<sup>11</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 12.12.1998  
FRANÇOIS HUGUENET

Arrêté en Angleterre, **Augusto Pinochet** a fait l'objet d'une demande d'extradition. La Suisse a toutefois indiqué qu'elle laissait la priorité à l'Espagne, qui a aussi réclamé l'ex-dictateur chilien. Par ailleurs, les relations avec Santiago ont été tendues cette année, suite au refus de Berne de livrer à la justice de son pays un ressortissant chilien condamné à dix ans de prison par une cour militaire. Le gouvernement chilien a protesté contre cette décision et à la suite de cette affaire, l'ambassadeur du Chili en Suisse n'est pas revenu à son poste.<sup>12</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 31.12.1999  
FRANÇOIS HUGUENET

Pour sa première visite officielle à l'étranger, le **nouveau Conseiller fédéral et ministre des affaires étrangères Joseph Deiss** s'est rendu lui à Vienne où il a rencontré son homologue autrichien Wolfgang Schüssel et le président Thomas Klestil. Lors des discussions, il fut notamment question du conflit dans les Balkans. Toujours au mois de mai, après avoir participé à un sommet ministériel sur la « sécurité humanitaire » en Norvège, Joseph Deiss s'est ensuite rendu en Allemagne où il s'est présenté à Joschka Fischer et en France, où il a été reçu par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. Ce dernier a salué le rôle joué par la Suisse au Kosovo. En juin, le chef du DFAE a effectué une visite d'une journée à Prague pour s'entretenir du conflit au Kosovo et des relations bilatérales entre les deux pays. Au mois de juillet, Joseph Deiss a été accueilli à Rome par son homologue italien Lamberto Dini. Les deux ministres ont abordé les sujets de l'évasion fiscale, des transports et de la réadmission des clandestins par l'Italie. Puis en octobre, Joseph Deiss s'est entretenu à Alger avec le président Bouteflika des relations bilatérales des deux pays. A son retour, il s'est envolé pour une tournée de huit jours en Afrique qui l'a mené successivement en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Mozambique. Le chef du DFAE a également rendu visite à Londres au ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne pour discuter des affaires courantes. En décembre, il a effectué un voyage de deux jours en Russie où il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov du conflit en Tchétchénie. A la suite de cette visite, Joseph Deiss a annoncé que la Suisse mettrait à disposition encore un million de francs pour les opérations du CICR et du HCR au Nord-Caucase, mais qu'elle refusait d'étendre l'expérience de Focus à ce conflit, comme les autorités russes l'avaient suggéré.<sup>13</sup>

#### ANDERES

DATUM: 18.07.2000  
FRANÇOIS BARRAS

En visite à Londres, le **président de la Confédération s'est longuement entretenu avec le premier ministre britannique Tony Blair**. Les discussions ont porté sur une ratification rapide des accords bilatéraux et sur la fin des mesures administratives contraignantes envers les citoyens et les entreprises suisses aux douanes anglaises, forcés de suivre les longs contrôles réservés aux non membres de l'UE. Le premier ministre britannique a intercedé favorablement aux demandes d'Adolf Ogi.<sup>14</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2005  
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année sous revue, **Samuel Schmid** a effectué de nombreuses visites à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Allemagne, à la 41ème Conférence de Munich pour la politique de sécurité. Il s'est notamment entretenu avec les secrétaires généraux de l'ONU, Kofi Annan, et de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer. En mars, le chef du DDPS s'est rendu à Jérusalem pour l'inauguration du nouveau musée Yad Vashem. En marge des cérémonies, il a profité de rencontrer le président Moshe Katsav et le premier ministre Ariel Sharon. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales entre Israël et la Suisse, ainsi que sur des questions d'armement. Samuel Schmid a effectué un peu plus tard une visite d'une semaine au Japon. Il y a représenté la Suisse à l'Exposition universelle à Aichi et a visité le pavillon suisse « La Montagne ». Il a également été reçu par le ministre de la défense à Tokyo, ainsi que par le couple impérial japonais, honneur rare pour un dignitaire étranger. Au mois de mai, le conseiller fédéral a participé au troisième sommet du Conseil de l'Europe, à Varsovie en Pologne. En juin, Samuel Schmid s'est rendu à Londres pour une visite de travail auprès du premier ministre Tony Blair. Il a également été reçu par la reine Elisabeth II à Buckingham Palace. Dans le cadre des questions relatives à l'extension de la libre circulation des personnes aux nouveaux Etats membres de l'UE, le Président de la Confédération a effectué une visite en Lettonie, où il a rencontré le premier ministre letton Aigars Kalvitis, ainsi que la Présidente Vaira Vike-Freiberga. Suite à une rencontre

informelle avec le Président de la République fédérale d'Autriche, Heinz Fischer, à Bregenz au mois de juillet, Samuel Schmid a rencontré ce dernier à Vienne au mois d'octobre, en marge de la conférence entre la Suisse et ses trois voisins germanophones. La question du projet de stockage de déchets hautement radioactifs en couches profondes, près de Zurich, a notamment été abordée. En fin d'année, le Président de la Confédération a été reçu à Paris par le Président de la République française Jacques Chirac. Ils se sont entretenus au sujet de l'avenir de l'Europe suite aux « non » français et néerlandais à la Constitution européenne, des réformes de l'ONU, et de la situation au Proche-Orient et dans les Balkans. Il s'est encore rendu au Mali en fin d'année, où il a rencontré son homologue et annoncé que l'aide suisse à Bamako resterait identique pour les prochaines années, malgré les coupes dans les finances fédérales.<sup>15</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2005  
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz**, chef du Département fédéral des finances, a rencontré Gordon Brown, le ministre britannique des finances (chancelier de l'Echiquier) au mois de novembre à Londres.<sup>16</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.12.2005  
ELIE BURGOS

La Suisse et la Grande-Bretagne ont signé un **accord de réadmission** en fin d'année. Celui-ci prévoit la réadmission sans formalité de requérants d'asile d'Etats tiers, lorsqu'il est prouvé que ces personnes ont préalablement séjourné dans un Etat contractant ou transité par celui-ci. Il règle également le sort des ressortissants d'Etats tiers sans autorisation de séjour.<sup>17</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2006  
ELIE BURGOS

Pour son premier voyage de l'année, la conseillère fédérale **Micheline Calmy-Rey** s'est rendue à Vienne, où elle a rencontré son homologue Ursula Plassnik. Les questions liées à l'intégration européenne et à la situation au Kosovo ont été au cœur des discussions. La cheffe du DFAE s'est également entretenue avec Mohamed El-Baradei, le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Elle a ensuite effectué une courte visite en Allemagne, où elle s'est entretenue avec son homologue allemand, Frank-Walter Steinmeier, au sujet du dossier de l'aéroport de Zurich-Kloten. Fin février, la conseillère fédérale a rencontré son homologue polonais Stefan Meller à Varsovie, afin de s'entretenir des projets financés par l'aide suisse à la cohésion européenne dans le pays. Après un voyage en Azerbaïdjan, à l'occasion duquel la cheffe du DFAE a signé un accord-cadre de protection des investissements, ainsi qu'une déclaration commune en matière migratoire, celle-ci s'est rendue à Londres, où elle a rencontré son homologue britannique Jack Straw. Les discussions ont porté principalement sur les relations Suisse-UE et sur le dossier du Conseil des droits de l'homme. Suite à l'« affaire des visas » qui a secoué l'ambassade de Suisse au Pakistan, Micheline Calmy-Rey s'est rendue à Islamabad, afin de se faire sa propre idée au sujet des méthodes de travail ayant cours dans cette ambassade. Début juin, elle a effectué une visite officielle de trois jours en Algérie. Elle y a notamment rencontré le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Bedjaoui, avec qui elle a signé trois accords bilatéraux. Au mois de juin, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue à Bucarest, où elle a rencontré son homologue roumain Mihai Ungureanu, puis en Arménie, pour une visite de deux jours. Elle a rencontré le premier ministre arménien Andrik Margarian et le président Robert Kotcharian. La question d'un accord de double imposition, ainsi que la question du conflit au Nagorny-Karabakh, ont figuré au menu des discussions. Dans le cadre des désaccords sur les nuisances sonores de l'aéroport de Zurich-Kloten, Micheline Calmy-Rey s'est à nouveau rendue en Allemagne au mois de septembre, afin de s'entretenir de ce dossier avec le premier ministre du Bade-Wurtemberg, Günther Oettinger. La cheffe du DFAE s'est rendue en Chine au mois d'octobre. Elle n'est toutefois pas parvenue à obtenir la signature d'un mémoire d'entente traduisant la volonté d'intensifier les relations bilatérales entre les deux pays.<sup>18</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 26.06.2007  
ELIE BURGOS

La Suisse et la Grande-Bretagne ont signé un protocole modifiant la **Convention contre la double imposition** des revenus entre les deux pays. Outre l'extension de l'échange de renseignements, la principale modification concerne le dégrèvement complet de l'impôt à la source des dividendes versés à une caisse de pension ou à une société détenant une participation importante dans la société qui verse les dividendes.<sup>19</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2008  
ELIE BURGOS

Sur invitation du Luxembourg, le conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz** a rencontré le premier ministre Jean-Claude Juncker et le ministre de la justice, du trésor et du budget Luc Frieden pour une visite de travail. Le chef du DFF a également rencontré à la mi-septembre le chancelier de l'Echiquier Alistair Darling à Londres. Les discussions ont notamment porté sur la réglementation des marchés financiers.<sup>20</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 02.12.2008  
ELIE BURGOS

Au cours de l'année sous revue, le Conseil fédéral a présenté son message concernant un protocole modifiant la **Convention de double imposition** avec le Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord. Les chambres ont adopté cet objet à l'unanimité et sans discussion.<sup>21</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 27.11.2009  
SÉBASTIEN SCHNYDER

La Suisse a signé une **CDI** révisée avec la Grande-Bretagne prenant en compte les standards de l'OCDE.<sup>22</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, **Hans-Rudolf Merz** a participé à une rencontre confidentielle des ministres des finances suisse, allemand, luxembourgeois et liechtensteinois à Luxembourg. Cette rencontre a fait suite à la réunion du mois de mars de l'année précédente qui avait permis d'harmoniser la position des intervenants face aux attaques du G20 contre le secret bancaire. Au mois de mars, il est allé à Berlin dans le cadre de la résolution du conflit relatif aux données volées. Il a rencontré le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, afin de parapher une nouvelle CDI (voir supra). En octobre, il s'est rendu à Washington pour l'Assemblée générale du FMI, lors de laquelle il a défendu le siège helvétique. Celui-ci est menacé par la réforme visant à redistribuer le pouvoir vers les pays émergents. Il a mis en avant l'importance de la place financière et économique, le rôle du franc et la contribution financière de la Suisse à l'organisation. Il a ensuite signé une déclaration d'ouverture de négociations sur la fiscalité à Londres. Il a ainsi rencontré le chancelier de l'échiquier, Georges Osborne, et le ministre délégué aux questions fiscales, David Gauke. Il est retourné à Berlin pour signer une déclaration similaire ainsi qu'une nouvelle CDI avec le ministre des finances, Wolfgang Schäuble. Ces deux signatures sont intervenues sur fond de conflits avec l'Allemagne relatif aux données volées et avec l'UE relatif à la question fiscale.<sup>23</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 18.06.2010  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le parlement a approuvé la **CDI** avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.<sup>24</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 25.08.2011  
ANITA KÄPPELI

Die Schweiz und Grossbritannien legten im Berichtsjahr ihren Steuerstreit durch die **Paraphrasierung eines Steuerabkommens** vorläufig bei.<sup>25</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 01.01.2012  
EMILIA PASQUIER

La présidente de la Confédération de l'année sous revue, **Eveline Widmer-Schlumpf**, et le chef de la diplomatie suisse, Didier Burkhalter, se sont rendus à Bruxelles pour discuter principalement des relations bilatérales entre la Suisse et l'UE, des relations qualifiées d'étroites et intenses par les deux parties au terme de la visite. Les dossiers des marchés financiers, de la crise de l'euro et de la politique extérieure ont également été abordés. Ces discussions se sont déroulées en présence des hauts représentants de l'UE, soit le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, le président du Parlement européen Martin Schulz et le commissaire européen à la fiscalité Algirdas Semeta. Cette rencontre a également permis à la Suisse de signer l'accord fiscal avec la Grande-Bretagne. La signature de cet accord, communiquée de manière inadéquate, a refroidi l'atmosphère de la rencontre helvético-européenne.

Toujours en Belgique, les deux conseillers fédéraux se sont déplacés à Lommel et à Louvain, afin d'assister aux obsèques des victimes ayant tragiquement perdu la vie dans un accident de car en Valais. La présidente s'est ensuite rendue à Vienne, où elle a salué la conclusion de l'accord fiscal avec l'Autriche. En juin, une rencontre a été organisée avec le président tchèque, l'occasion de discuter notamment de l'activation de la clause de sauvegarde par la Suisse. Les négociations au sujet d'un accord fiscal avec l'Italie ont ensuite emmené la ministre des finances à Rome. Puis, Eveline Widmer-Schlumpf a représenté la Suisse lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques d'été à Londres. En septembre, la présidente s'est envolée pour New-York où, devant l'Assemblée générale de l'ONU, elle a expliqué les priorités politiques suisses dans le cadre de l'ONU, à savoir la sécurité internationale, la nécessité de réformer les institutions onusiennes et le développement durable. La finance l'a ensuite emmenée à Tokyo pour participer à une réunion du Conseil exécutif du FMI. A Vientiane, le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM) a reçu la Suisse, représentée par Eveline Widmer-Schlumpf, comme nouveau membre. Enfin, au début de mois de décembre, la présidente a rencontré le président français François Hollande. La convention de double-imposition en matière de succession s'est imposée comme sujet de discussion entre les deux chefs d'Etat. La présidente s'est finalement rendue au Luxembourg pour engager un dialogue sur le dossier fiscal.<sup>26</sup>

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN  
DATUM: 01.01.2012  
EMILIA PASQUIER

Pour sa première visite officielle à l'étranger, **Didier Burkhalter**, nouveau chef du département fédéral des affaires étrangères s'est rendu en Autriche afin d'effectuer une première prise de contact avec son homologue autrichien. Au mois de février, il s'est envolé pour Londres où s'est tenue la conférence internationale sur la Somalie. Une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, s'est déroulée dans le courant du mois de mars, l'occasion d'aborder la politique européenne, les relations bilatérales et la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Didier Burkhalter a accompagné la présidente à Bruxelles pour trouver des solutions aux questions institutionnelles et fiscales. Le conseiller fédéral s'est ensuite déplacé au deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en Corée du Sud. En parallèle, il a rencontré le ministre des affaires étrangères et du commerce sud-coréen, Kim Sung-Hwan. Cette rencontre a marqué le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Suisse. En mai, Didier Burkhalter a participé au sommet de l'OTAN à Chicago. Puis en été, il s'est rendu consécutivement au Liban, à Chypre et en Grande-Bretagne. Au Liban, le chef de la diplomatie suisse a exprimé son soutien face aux défis de la crise syrienne. A Chypre, les discussions ont également été centrées sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la politique européenne, Chypre assurant la présidence tournante de l'Union européenne. La visite à Londres s'est insérée dans une stratégie d'intensification des relations entre les deux pays. Vaduz a ensuite reçu le conseiller fédéral à l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, l'Autriche et du Liechtenstein afin de renforcer la coopération et les échanges entre les quatre pays. Au mois de septembre, le ministre s'est rendu à Paris et Rome. Ces visites ont eu pour but de présenter les propositions suisses pour résoudre les problèmes institutionnels avec l'UE, ainsi que de discuter des dossiers fiscaux. La rencontre avec le gouvernement italien a été l'occasion de se pencher sur la coopération transfrontalière. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis, il a effectué une visite en Espagne pour présenter la politique européenne de la Suisse et discuter de la situation en Syrie avec son homologue espagnol. En octobre, Didier Burkhalter a participé à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Kinshasa où il a présenté le bilan de la présidence suisse (2010-2012). Ce passage en RDC a été suivi d'un déplacement au Burundi, où le conseiller fédéral a pu étudier les différents projets issus de la stratégie du DFAE dite des Grands lacs, et d'un dernier déplacement en Egypte. Le chef de la diplomatie suisse s'est ensuite rendu à Moscou dans le courant du mois d'octobre suite au renforcement des relations bilatérales avec la Russie depuis 2007. En plus des questions économiques, la présidence russe du G20 (2013), la présidence suisse de l'OCDE (2014), la situation en Syrie et dans le Caucase, ainsi que le rôle de médiateur de la Suisse dans les relations entre la Russie et la Géorgie ont été abordés. A la fin du mois d'octobre, Didier Burkhalter a entamé un grand voyage en Asie. Il a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse au Myanmar. Cette inauguration a marqué la première visite officielle d'un ministre suisse dans ce pays. Il a ensuite rejoint la présidente de la Confédération au Laos pour le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM), suite auquel il s'est envolé pour l'Indonésie au 5e Forum de Bali pour la démocratie, l'occasion de rencontrer son homologue indonésien. Ce voyage asiatique s'est terminé par une conférence régionale des ambassadeurs en Thaïlande. En novembre, Bruxelles a accueilli la réunion des ministres des finances et de l'économie de l'UE et de l'AELE,

l'occasion pour Didier Burkhalter de représenter la Suisse et d'aborder la thématique des régulations des marchés financiers. Puis, le ministre a pris part à la conférence ministérielle de l'OSCE à Dublin. En 2014, l'organisation sera présidée par la Suisse. En décembre s'est tenu le Forum mondial contre le terrorisme à Abou Dhabi, auquel a participé le ministre suisse. Cette rencontre été marquée par la signature du mémorandum d'Alger par la Suisse. Ce dernier vise à renforcer la lutte contre le terrorisme, le soutien aux victimes, ainsi qu'à renoncer à verser les rançons demandées lors de prises d'otages.<sup>27</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 15.06.2012  
EMILIA PASQUIER

La Suisse a conclu un accord avec le Royaume-Uni au sujet de la **coopération en matière de fiscalité et de marchés financiers**. Un référendum a été lancé par l'ASIN contre cet accord. Il n'a cependant pas réussi à réunir suffisamment de signatures dans le temps imparti.<sup>28</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 21.06.2013  
EMILIA PASQUIER

La visite du **ministre britannique des affaires européennes David Lidington** a permis au conseiller fédéral Didier Burkhalter d'aborder les principes de la Suisse en matière de politique européenne et les relations bilatérales entre les deux pays. Les deux parties ont annoncé vouloir renforcer les échanges entre leur ministère.<sup>29</sup>

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 28.08.2013  
EMILIA PASQUIER

Le gouvernement helvétique a signé une CDI et un **accord sur l'échange de renseignements en matière fiscale (AERF) avec l'Île de Man** (Dépendance de la couronne britannique). Pour rappel, les AERF visent à régler l'échange de renseignements sur demande. Les chambres devront encore entériner ces accords. Deux autres AERF ont été signés avec l'île de Guernesey, le 11 septembre, et Jersey, le 16 septembre (Dépendances de la couronne britannique) en septembre.

**BUNDESRATSGESCHÄFT**  
DATUM: 20.06.2014  
CAROLINE HULLIGER

Le Conseil fédéral a soumis au parlement un arrêté fédéral concernant **l'échange de renseignements en matière fiscale avec l'Île de Man, Guernesey et Jersey**. Les accords ont été signés respectivement le 28 août, le 11 septembre et le 16 septembre 2013. Faisant partie de la Grande-Bretagne, ces trois îles Anglo-Normandes ne sont pas des pays mais des juridictions et ont ainsi leurs propres législations. Ce sont elles qui avaient demandé à la Suisse de conclure un accord sur l'échange de renseignements en matière fiscale (AERF), ce que le Conseil fédéral avait approuvé de faire en avril 2012. Pour des juridictions, un AERF peut s'avérer plus avantageux qu'une convention visant à éviter la double imposition lorsque les risques d'aboutir à une double imposition sont quasi inexistantes.

La CER-CE a décidé, à l'unanimité, de proposer à son conseil d'approuver les trois accords. La petite Chambre a suivi sa commission le 18 mars 2014 en les acceptant également à l'unanimité. La CER-CN s'est aussi prononcée en faveur de ces accords par 18 voix contre 3 et 4 abstentions, son conseil y a donné suite lors de la session d'été par 177 voix contre 1 et 4 abstentions. L'arrêté a finalement été adopté par les deux chambres le 20 juin lors du vote final.<sup>30</sup>

**ANDERES**  
DATUM: 23.10.2014  
CAROLINE HULLIGER

Le 23 octobre, la conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue à **Londres** où elle a rencontré Edward Davey, le ministre britannique de l'énergie et du changement climatique. Il a été question des stratégies énergétiques de la Suisse et du Royaume-Uni et de l'accord prévu sur la protection du climat applicable à l'échelle mondiale.<sup>31</sup>

**INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN**  
DATUM: 21.05.2015  
CAROLINE HULLIGER

Le 19 mai, **la Suisse et Grenade ont signé** à Londres **un accord sur l'échange de renseignements en matière fiscale**. L'accord devra d'abord être approuvé par le parlement avant d'entrer en vigueur.<sup>32</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 02.11.2015  
CAROLINE HULLIGER

Début novembre, **Johann Schneider-Ammann** s'est rendu à **Londres** pour une visite de travail. Il y a rencontré son homologue britannique Francis Maude avec qui il a entre autre évoqué la situation économique de la Suisse, du Royaume-Uni et de l'Europe. Le chef du DEFR a également participé au lancement officiel du programme "CTI Market Entry Camp UK" auquel des start-up suisses peuvent participer afin de s'implanter sur la marché britannique.<sup>33</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 24.09.2018  
AUDREY BOVEY

Le 24 septembre 2018, le Conseil des Etats a accepté à l'unanimité (42 voix pour et 1 abstention) le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention contre les doubles impositions entre la Suisse et la Zambie**. En conformité avec les standards internationaux établis par le Modèle OCDE, la nouvelle convention remplace l'accord contre les doubles impositions conclu en 1954 entre la Suisse, le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord, dont l'application avait été étendue à la Fédération de Rhodésie et Nyassaland (regroupement, sous tutelle britannique, d'anciennes colonies d'Afrique australe dont découle notamment la Zambie) en 1961. Le projet passe au Conseil national.<sup>34</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 11.10.2018  
MARCO ACKERMANN

Nachdem sich Doris Leuthard im September 2018 mit dem deutschen Bundeswirtschaftsminister Peter Altmaier in Berlin getroffen hatte, reiste die Energieministerin im Oktober desselben Jahres nach London zu **Gesprächen mit dem britischen Minister für Wirtschaft, Energie und Industriestrategie Greg Clark**. Nebst Diskussionen über den Brexit und über verkehrspolitische Themen führten sie Gespräche zur CO2-Politik und zum Vorgehen der Schweiz bei der Suche nach Tiefenlagern für radioaktive Abfälle.<sup>35</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 06.12.2018  
AUDREY BOVEY

Au mois de décembre 2018, le Conseil national s'est exprimé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation d'un **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et le Royaume-Uni** (149 voix pour, 30 contre et 7 abstentions). Le protocole de modification bilatéral adjoint à la CDI-GB certaines mesures relatives aux conventions fiscales développées dans le cadre du projet BEPS.<sup>36</sup>

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 06.03.2019  
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2019, le Conseil des Etats a suivi l'avis de la chambre basse en s'exprimant à l'unanimité en faveur du **protocole modifiant la convention contre les doubles impositions entre la Suisse et le Royaume-Uni**. Le projet a en définitive été adopté à l'occasion du vote final du 22 mars 2019.<sup>37</sup>

### Aussenwirtschaftspolitik

#### BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 04.03.2019  
AUDREY BOVEY

Dans le courant du mois de mars 2019, les deux chambres du Parlement fédéral ont pris acte du **rapport sur la politique économique extérieure 2018**. Dans un contexte marqué notamment par l'émergence de tendances protectionnistes sur la scène du commerce international, la réorientation de la politique économique extérieure des Etats-Unis – ayant contribué à une forte mise sous pression de l'OMC et de l'OCDE –, le Brexit ou encore les négociations en vue de la signature d'un éventuel accord institutionnel entre la Suisse et l'UE, l'action helvétique en terme de politique économique extérieure a, durant l'année écoulée, été guidée par deux objectifs: améliorer l'accès de l'économie suisse aux marchés internationaux et consolider les relations politiques et économiques avec l'UE.

En ce qui concerne plus particulièrement le dossier européen, à la suite de pourparlers débutés en 2014, le Conseil fédéral a pris connaissance du projet d'accord cadre au début du mois de décembre 2018 et choisi de soumettre le texte en question à une consultation dont les résultats sont attendus pour le printemps 2019. A titre de rappel, le 21 décembre 2017, Bruxelles faisait le choix de limiter la prolongation de l'équivalence boursière accordée à la Suisse à un an. En décembre 2018, cette même équivalence a une nouvelle fois été reconduite de façon restreinte – soit jusqu'au 30 juin 2019 –, dans l'attente de voir quelle sera la position de la Suisse sur l'accord cadre institutionnel. Alors que la date d'exécution du Brexit était initialement fixée au 29 mai 2019, le Conseil fédéral a également fait part de sa volonté de maintenir des relations aussi «fluides» que possible avec le Royaume-Uni.

Pour l'année à venir, la priorité sera accordée à l'amélioration de l'accès des

entreprises suisses aux marchés étrangers et au développement du réseau d'accords de libre-échange (ALE), et ce notamment avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Des entretiens exploratoires en vue de la conclusion d'un éventuel ALE avec les Etats-Unis sont également envisagés.

Parallèlement au rapport sur la politique économique extérieure, le Conseil fédéral soumettait également au Parlement les objets suivants: l'arrêté fédéral portant approbation de l'accord entre la Confédération suisse et la Géorgie concernant la reconnaissance mutuelle et la protection des indications géographiques, des appellations d'origine et des indications de provenance, l'arrêté fédéral autorisant le Conseil fédéral à approuver des amendements aux annexes de l'accord entre le Conseil fédéral de la Confédération suisse et le Gouvernement de la Fédération de Russie concernant la protection des indications géographiques et des appellations d'origine, ainsi que le rapport et le projet d'arrêté fédéral sur les mesures tarifaires prises en 2018.

L'ensemble des objets précités ont été adoptés à l'unanimité par chacune des deux chambres parlementaires.<sup>38</sup>

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Strukturpolitik

Afin d'anticiper les conséquences du Brexit, la Suisse a conclu un **accord bilatéral commercial avec la Grande-Bretagne**. L'entrée en vigueur de cet accord est dépendant de la cessation des accords entre la Grande-Bretagne et la Suisse par le canal des accords avec l'UE. L'objectif est de maintenir une continuité grâce au respect des «droits et obligations économiques et commerciaux».<sup>39</sup>

#### INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 12.02.2019

GUILLAUME ZUMOFEN

- 
- 1) Mo. 12.3975 (SPK-N): AB NR, 2012, S. 2106 f.; Medienmitteilung SPK-N vom 18.10.12; Mo.12.4260 (Stamm); NZZ, 2.7. und 24.8.12; Presse vom 4.10.12; TA, 6.10.12; NZZ, 9.10. und 10.10.12; 24h, 12.10.12; BZ und Blick, 15.10.12; NZZ, 19.10.12; AZ, 25.10.12; SGT, 30.10.12; Presse vom 16.11.12.
  - 2) Mo. 12.3975 (SPK-NR): AB SR, 2013, S. 473 ff.; Bericht der SPK-SR vom 22.4.13; Mo. 12.4260 (Stamm): AB NR, 2013, S. 1480 f.; zur Ablehnung der Beschwerde der Auns: Urteil 1C\_606/2012 vom 5.6.2013; NZZ, 17.1.13; BZ und NZZ, 9.3.13; NZZ und SGT, 6.6.13; NZZ, 11.6., 8.8. und 9.8.13; So-Bli, 6.10.13; NZZ, 7.10.13.
  - 3) Presse du 16.1 et 24.1.98 (accord de Zurich); presse du 24.2.98 et Lib., 12.5.98 (souplesse); presse du 18.3 et 19.3.98 (opposition de l'Allemagne); Lib., 14.4.98 (fin avril); presse du 6.6 et du 17.6.98 (première conclusion générale); LT, 6.11.98 et presse du 24.12.98 (accords liés); LT, 25.11.98 (soutien de l'Allemagne); presse du 2.12 (accord trouvé sur les transports), du 5.12 (détermination de l'Autriche), du 8.12 (opposition de la France), du 10.12 (dernières concessions), du 11.12 (Portugal), du 12.12 (conclusion) et du 14.12.98 (référendum).
  - 4) NZZ, 8.2.90; presse du 9.2.90; JdG, 27.10.90; SZ, 11.10.90.; Presse des 19.-22.9.90; Ww, 27.9.90.; Rapp.gest., 1990, p.46
  - 5) FF, 1992, p. 1107 s.
  - 6) Presse du 22.1.92.
  - 7) Presse des 21.2., 22.2. (A. Koller) et 29.4.92 (J.P. Delamuraz).
  - 8) Presse des 14.11. et 17.11.92.
  - 9) Presse du 6.4.93.
  - 10) BO CN, 1994, p. 2398 ss.; BO CE, 1994, p. 11 ss.; BO CE, 1994, p. 1178 ss.; BO CE, 1994, p. 845 ss.; BO CE, 1994, p. 847 ss.; BO CN, 1994, p. 796 ss.; FF, I, 1994, p. 125 ss.; FF, II, 1994, p. 1382 ss.; FF, II, 1994, p. 421 ss.; FF, II, 1994, p. 449 ss.; FF, II, 1994, p. 456 ss.; FF, IV, 1993, p. 490 ss.; FF, V, 1994, p. 221 ss.
  - 11) Presse du 4 au 6.8.98; LT, 23.10.9
  - 12) Lib., 4.11 et 12.11.98
  - 13) Presse du 7.5.99; NZZ, 21.5.99; presse du 22.5.99; TG, 2.6.99; LT, 19.6 et 6.7.99; presse du 11-18.10.99; NZZ, 7.10.99; LT, 4.12.99
  - 14) LT, 18.7.00
  - 15) 24h, 14.2.05; NZZ, 17.3.05; NF, 20.4.05; LT, 17.5.05; NZZ et Lib., 10.6.05; NF, 16.6.05; SGT, 21.7.05; LT, 25.10.05; Lib., 19.11 et 19.12.05.
  - 16) Communiqué de presse du DFF, 21.11.05.
  - 17) QJ, 17.12.05.
  - 18) LT, 21.1.06; NZZ, 24.1.06; 24h et NZZ, 17.1.06; 24h, 21.2.06; Lib. et NZZ, 10.3.06; LT, 5.5.06; LT et NZZ, 5.6.06; NZZ, 7.6.06 ; LT, 12.6.06; LT, 26.9.06; LT et NZZ, 30.10.06.
  - 19) Communiqué de presse du CF, 26.6.07.
  - 20) Communiqué de presse du DFF, 23.5.08; communiqué de presse du DFF, 12.9.08.
  - 21) FF, 2008, p. 6973 ss.; BO CE, 2008, p. 855 ss.; BO CN, 2008, p. 1856.
  - 22) LT, 16.7 et 8.9.09.
  - 23) LT, 9.10.10 (Washington), 10.2.10 (Luxembourg), 27.3.10 (Berlin) et 25.10.10 (Londres).
  - 24) BO CE, 2010, p. 271 ss., 285 et 752; BO CN, 2010, p. 885 ss., 903 ss., 911 s. et 1162.
  - 25) Presse vom 25.8.11.
  - 26) Communiqué du DFAE du 16.3.12; LT, 22.3.12; Communiqué du DFAE du 20.3.12.;NZZ, 26.5.12; LT, 4.6.12; AZ, 13.6.12; Communiqué du DFF du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12, NZZ, 29.9.12; SGT, 11.10.12; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 08.12.12; LT, 7.12.12; LT, 18.12.12.
  - 27) Communiqué du DFAE du 12.1.12; Communiqué du DFAE du 21.2.12; Communiqué du DFAE du 5.3.12; Communiqué du DFAE du 16.3.12.; Communiqué du DFAE du 23.3.2012; Communiqué du DFAE du 18.5.12; Communiqué du DFAE du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 20.8.12; Communiqué du DFAE du 5.9.12.; Communiqué du DFAE du 10.9.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12; Communiqué du DFAE du 5.10.2012; Communiqué du DFAE du 21.9.12 et 8.10.12;Communiqué du DFAE du 23.10.2012; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 8.12.12;Communiqué du DFAE du 12.11.12.12; Communiqué du DFAE du 4.12.12; Communiqué du DFAE du 14.12.12.

- 28) FF, 2012, p. 4555ss.
- 29) Communiqué du DFAE du 21.6.12.
- 30) BO CE 2014, p. 253 s.; BO CE 2014, p. 255; BO CE 2014, p. 703.pdf; BO CN 2014, p. 861 ss.; BO CN 2014, p. 864; FF du Conseil fédéral du 20.11.2013
- 31) Communiqué du DETEC du 23.10.14
- 32) Communiqué du DFF du 21.05.2015
- 33) Johann Schneider-Ammann au Royaume-Uni
- 34) BO CE, 2018, p. 734 ss.; BO CE, 2018, p. 735 ; FF, 2018, p. 2749 ss.
- 35) Medienmitteilung UVEK vom 11.10.18; LT, 12.10.18
- 36) BO CN, 2018, p. 2006 ss. ; BO CN, 2018, p. 2012
- 37) BO CE, 2019, p. 240 ; BO CE, 2019, p. 46 ss.; BO CE, 2019, p. 47; BO CN, 2019, p. 621
- 38) BO CE, 2019, p. 241 ss.; BO CE, 2019, p. 5 ss.; BO CN, 2019, p. 532 ss.; BO CN, 2019, p. 623 ss.; FF, 2019, p. 1585 ss.
- 39) AZ, SGT, TA, 12.2.19